



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 janvier 2001

**Conduite d'une réflexion sur un projet d'implantation d'une aire
de camping-car. Création d'un emploi occasionnel.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012602001

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001

Direction Ressources Humaines

**Conduite d'une réflexion sur un projet d'implantation d'une aire
de camping-car. Création d'un emploi occasionnel.**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des questions d'aménagement du territoire de la commune, nous proposons qu'une pré-étude soit menée sur les conditions d'implantation d'une aire de camping-cars.

A cet égard, il est nécessaire de renforcer temporairement les effectifs de la Direction Urbanisme/Affaires Immobilières par le recrutement, sur 2 mois et demi maximum, d'un agent chargé de cette étude.

Cet agent sera recruté sur la base de l'article 3, alinéa 2, loi du 26 janvier 1984 et sera rémunéré sur la base du 1er échelon d'agent administratif (indice majoré 259, brut 245) du 15 juillet au 30 septembre 2001 (durée maximale).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le recrutement d'un salarié en contrat à durée déterminée dans les conditions précisées ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)